Grippe saisonnière au Maroc : aucune raison de s’inquiéter !

Abderrahim DERRAJI - 2019-02-05 21:18:37 - Vu sur pharmacie.ma

Par un communiqué conjoint, le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Maroc et le ministère de la Santé assurent que la situation qui prévaut actuellement au Maroc "ne doit en aucun cas inquiéter la population". D’après cet écrit : « jusqu'à présent, aucune recrudescence anormale des cas de grippe saisonnière n'a été observée au Maroc ». À l’instar des autres pays, le virus le plus répandu actuellement au Maroc est le virus grippal A(H1N1), virus humain circulant depuis 2010 lors de chaque saison grippale. La plupart des cas de grippe guérissent spontanément. Cependant, il y a un risque de complications, voire décès essentiellement chez les groupes à risque. Il s'agit des femmes enceintes, enfants de 6 mois à 5 ans, personnes âgées et les malades chroniques. Eu égard à cette situation, au demeurant normale, l'OMS et le ministère de la Santé conseillent la vaccination annuelle des personnes appartenant à ces groupes à haut risque, ainsi qu’aux professionnels de santé. Ils préconisent également les mesure habitulles de précaution permettant de limiter la propagation de la grippe. Par ailleurs et, en alignement avec les recommandations de l’OMS, le ministère de la Santé voudrait rappeler à tous les professionnels de santé, publics et privés, que le traitement de la grippe reste un traitement non spécifique et que les antiviraux devraient être réservés aux cas d’infections aiguës sévères chez des patients qui devraient être pris en charge en milieu hospitalier dans les 48 heures suivant le début des manifestations cliniques.